des fêtes de la Mi-Carême, nous l'avons confondu avec son homonyme, M. Arthur Desmarchelier, cabaretier, rue d'Inkermann. Dont acte.

UN NOYÉ. — Hier après-midi, un ouvrier longeait le nouveau canal de Roubaix. Arrivé près du pont du *Beau-Chêne*, il aperçut un cadavre à fleur d'eau. Il le repêcha avec l'aide d'un passant, et le ramena sur la berge. Le noyé était méconnaissable, tant sa figure était gonflée. Tout le corps était en décomposition. La police, avertie, constata que le cadavre était celui du nommé Jean Poinisky, manœuvre de maçon, de Leers. Il y a un mois, ce jeune homme avait subitement disparu, et n'avait pu être retrouvé, malgré les plus actives recherches.

Il paraîtrait que Polniski était en proie à un affaiblissement des facultés mentales. On ne sait cependant pas s'il y a eu suicide ou accident.

Le cadavre a été transporté à l'Hôtel-Dieu.

HIPPODROME. — Nous apprenons, qu'à la suite d'une entente avec l'Hippodrome, le cirque Carré donnera, pendant la foire, ses représentations, dans ce théâtre.

UNE BONNE CAPTURE. — Le brigadier des douanes Drubigny, à Croix, voyant, samedi matin, un char-à-bancs dont la bâche lui paraissait suspecte, a arrêté cheval, conducteur et véhicule.

La bâche doublée contenait 80 kilos de tabac de Moravie. Le conducteur est un nommé Drouart, demeurant à Halluin.

UN VOL. — La police a arrêté, hier, le nommé Gustave Lemsu, âgé de 19 ans, pour vol de 30 francs au préjudice de Vandendriessche, cabaretier, rue de l'Alouette.

AVIS INTÉRESSANTS POUR LE COMMERCE DE ROUBAIX. — M. Meiffre, cité Magenta, 3, a des ordres en tissus. — MM. Toca frères et Valdès, 2, faubourg Poissonnière, ont des ordres en draperies, tissus, etc — M. Bazelano, 17, rue d'Enghien, a des ordres en tissus et divers. — M. Warburg, 2, rue Richer, achète des tissus Roubaix et articles fantaisie pour dames. — M. Verley-Vitry, 3, rue d'Aboukir, a un acheteur de tissus, soieries et haute nouveauté fantaisie d'été. — M. Arlès-Dufour, 54, rue des Petites-Ecuries, achète les tissus et articles de lainages. — M. Lambé, rue Maubeuge, 45, achète les tissus, draperies, etc. — M. Denisane, rue Scribe, 5, a des ordres en articles tissus et divers. — MM. Fould frères, 30, faubourg Poissonnière, voir M. Hélouis qui a des ordres en tissus.

TOURCOING

ACTE DE PROBITÉ. — Pauline Demoor, femme Honoré, demeurant rue du Calvaire, a trouvé, rue Nationale, à Tourcoing, un mouchoir blanc dans lequel était renfermée une somme assez importante.

Cette honnête femme s'est empressée de remettre à la police le mouchoir et son contenu.

BOUCLE D'OREILLE PERDUE. — Une pauvre fille, servante chez Mlle Julie Allart, rue de Lille, a perdu hier une boucle d'oreille en or. Elle estime cette perte 30 francs, et elle prie la personne qui trouverait l'objet perdu de le remettre à la police.

UNE RIXE A MOUVEAUX. — Le 6 mars, vers deux heures du matin, les frères Auguste et Félix Deblaere se rendaient chez eux, à Mouveaux, lorsqu'ils furent accostés et insultés par Jules Lehoucq. Auguste Deblaere répondit à l'insulteur, lui fit prendre la fuite et courut après lui.

Lorsque Lehoucq vit Auguste suffisamment éloigné de son frère, il se jeta sur lui et le terrassa.

Félix accourut, aux cris d'Auguste, mais il tomba bientôt sous les coups de Van Neurhaghe, qui s'était posé en défenseur de Lehoucq.

Les deux Deblaere ont la figure dans un état déplorable.

DANS UN CABARET A MOUVEAUX. — Charles Louis Decock et son frère Léopold, cabaretiers à Mouveaux, entraient hier, vers huit heures du soir, dans le cabaret de Achille Houfflin, demeurant aussi à Mouveaux, section du Paradis.

Comme les frères Decock étaient ivres, Houfflin les engagea à se retirer.

Pour toute réponse, les ivrognes, furieux, se précipitèrent sur le cabaretier et le frappèrent de plusieurs coups de couteau.

Jacques Dekeukelaire voulut prendre la défense de son beau-frère Houfflin, et il fut traité avec la même brutalité.

LILLE

LE SCANDALE DU THÉÂTRE. — On lit dans le *Progrès du Nord* :

« Les étudiants de l'Université catholique, accusés d'avoir occasionné des désordres au » Grand-Théâtre, lors de la représentation des » *Victimes cloîtrées*, ont été condamnés, samedi, » par le Tribunal de simple police. C'est fort » bien. Mais, d'après de nombreux témoins, un » personnage habitué des premières loges aurait » osé injurier grossièrement le Commissaire de » police du huitième arrondissement, qui était » alors de service au Théâtre.

» M. le Procureur de la République, qui est » chargé de faire respecter tous les agents de » l'autorité dans l'exercice de leurs fonctions, » ignorerait-il cet incident ?

» Nous connaissons les sentiments d'impartialité de ce magistrat, et nous avons la certitude qu'il poursuivra l'individu qui s'est permis d'injurier un commissaire de police, lequel s'est, dit on, contenté des excuses du délinquant. ».

Voilà donc, presque certainement, un nouveau procès sur la planche, et un procès qui ne manquera pas d'intérêt, si l'on se souvient que M. Desbants, donnant des ordres, menaçant et faisant expulser, avait cependant oublié d'arborer son écharpe.

M. Desbants prétend que tout le monde sait qu'il est commissaire, ce en quoi il se trompe; il n'est pas encore arrivé à cette notoriété. Il estime qu'il suffit de le voir pour deviner ses fonctions, ce à quoi il se calomnie, car il n'a nullement l'air d'une *mouche*.

Quant à la DÉLATION du *Progrès*, le public l'a déjà jugée.

PAMÉLARD EN POLICE CORRECTIONNELLE. — Le procès intenté par M. Dereumeau à M. Pamélard, ne viendra probablement pas mercredi, devant le Tribunal correctionnel, l'avocat du conseiller municipal paraissant disposé à demander la remise à huitaine.

La gaieté lilloise ne perdra rien cependant pour attendre.

LE PUNCH DES REPRIS DE JUSTICE. — Les étudiants qui ont comparu samedi dernier, devant le juge-de-paix du Canton centre, pour contravention à l'arrêté municipal sur la police du Théâtre, ont offert, lundi soir, un punch à leur éloquent défenseur Me Boyer-Chamard.

Ils avaient convié à cette réunion leurs amis des diverses facultés libres, qui se sont empressés de venir se grouper autour du spirituel avocat, dont la causerie familière, pétillante d'esprit, de grâce et de finesse les a absolument séduits et charmés.

M. Legentil, au nom de ses amis, dans un petit discours très-délicat et respectueusement reconnaissant, a exprimé au vaillant défenseur les remerciements des sept condamnés de samedi.

Comme on pouvait s'y attendre, Me Boyer-Chamard a été exquis dans sa réponse, qu'il a égayée par quelques mots pleins d'humour et de délicieuses anecdotes de jeunesse. Il a terminé par des paroles si pénétrantes de sympathie pour les étudiants, que ceux-ci en garderont certainement longtemps l'aimable souvenir.

Des chants joyeusement interprétés ont complété la soirée.

ENCORE UN DRAPEAU BLANC. — Mardi matin, un drapeau blanc fleurdelysé a été arboré à l'angle des rues Colbert et de la Marmora, à Lille ; il y est resté jusque vers huit heures du matin.

La police l'a fait retirer.

LES CONGÉS DE PÂQUES. — Le ministre de l'instruction publique vient d'arrêter ainsi qu'il suit les vacances de Pâques dans les lycées et collèges :

Sortie, le jeudi 22 mars au matin ; rentrée, le dimanche 1er avril, à l'heure réglementaire.

INSTRUCTION PUBLIQUE. — *Brevet de capacité*. — Lundi ont commencé les examens pour les jeunes filles.

Ont été admises aux épreuves orales :

Mlles Ackein, Bullinghien, Bazin, Bernard, Berthelpt, Bevart, Binot, Blanchart, Blomme, Bottiause, Bosker, Bourgois, Boussemart, Bouvart, Bracq, Brégeard, Caby, Carissimo, Caron, Carrez, Cateau, Charpentier, Chartier, Chuffart, Clairebont, Colombelle, Coma, Cousin, Couvreur, Cremont, Crespel, Cristin, Cuvelier.

Darcq, Daudet, Daussin, Debreu, Defossez, Delacauserie, Delahousse, Delcroix, Delmotte, Delerue, Delhaye, Delzenne, Denneulin, De Prat, Dequeker, Deron, Duprez, Deneppe, Donce, Donay, Druelle, Debaele, Duquenne, Dubrant, Dubois, Dujardin, Dumont, Dumoulin, Dariez, Dorot, Fauvacque, Faucher, Fiévet, Filnois, Flipo, Fontaine, Gaurion, Gimalbac, Grandel, Grau, Henuecart, Houy, Hedde, Henchin, Houbart, Houriez, Huuvenaghel, Huiten, Huyghe, Jacquart, Jourdeuil.

Lacombie, Lanisert, Lanière, Lebrun, Leclercq, Lecouvez, Lefedure, Legrave, Lenfant, Leroux, Lesage, Lissens, Letellier, Lévy, Lheureux, Lolivie, Loridant, Mahieu, Majorchine, Malaglé, Mallet, Marescaux, Marquant, Mathieu, Mencher, Meunier, Moniez, Morkieu, Mousain, Noël, Olivier, Pajelle, Paquet, Parsy, Pernez, Picavez, Piltois, Preuvote, Rigaud, Roger, Roglé, Romieux, Roussier.

Samheger, Samain, Sandras, Saumier, Savacke, Semakers, Somniers, Soyez, Spel, Sturbois, Thieffry, Thierry, Céline Thieulleux, Flore Thieulleux, Tourusy, Virginie Vallet, Vammeupulle, Vapaux, Velu, Verbecke, Vergriete, Willain, Wamehroucq, Warembourg, Wassel.

UN MARIAGE DANS LA PRESSE. — Les flambeaux d'hymen allumés cette année pour la presse, ne veulent pas s'éteindre, paraît il.

Après notre ami M. Jules Petit, du *Courrier populaire*; après notre aimable confrère, M. Marcel Edant, voici qu'on annonce le très-prochain mariage de M. Henri Wehl, de l'*Echo du Nord*.

M. Wehl, qui courtise les muses en même temps qu'il poursuit un amour moins éthéré, est celui qui vient tout récemment de faire jouer aux Bouffes une bluette en un acte, *Entre amis*.

Elle a eu plusieurs représentations, qui n'ont manqué ni de bruit ni de gaieté.

Tous nos vœux sont acquis au jeune auteur dramatique, à qui nous souhaitons de nombreux succès au théâtre et beaucoup d'enfants à la maison.

Et maintenant, à qui le tour ?

SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE. — *Cours du jeudi*. — M. Ardouin du Mazet, secrétaire de la rédaction à l'*Echo du Nord*, a bien voulu accepter de faire un cours à la Société de Géographie, jeudi prochain 8 mars, à 8 h. 1/4 du soir, dans la salle ordinaire. Il traitera de ses voyages dans la province d'Oran et dans le Maroc oriental.

Les journaux de Nancy annoncent la mort de M. Antoine-Gabriel Mennessier, colonel de cavalerie en retraite, commandeur de la Légion d'honneur, décédé à Nancy, à l'âge de soixante seize ans.

Le brave officier n'avait pas voulu subir l'annexion, et, malgré tous les liens qui l'attachaient à Metz, il était venu habiter Nancy. Aux débuts de sa vie militaire, M. Mennessier avait assisté à la fameuse retraite de Constantine (1836).

C'est aujourd'hui 7 mars que revient, devant le Tribunal correctionnel de Lille, l'affaire intentée au *Forçat* par M. Jean Casse, manufacturier à Saint-Maurice. Cette affaire avait été remise à huitaine.

Le journal socialiste sera défendu par Me Dalbertanson, du barreau de Lille.

TRIBUNAUX. — On se rappelle la condamnation prononcée le 19 décembre dernier contre MM. G... et Cie, pharmaciens, rue Esquermoise, 34, pour usurpation du titre de *Pharmacie centrale*.

Ce jugement vient d'être confirmé par la Cour de Douai, qui les a condamnés, en outre, aux insertions judiciaires réclamées par le plaignant comme réparation de dommages.

CONSEIL DE GUERRE. — Dans sa séance du 6 mars 1883, le Conseil de guerre a prononcé les condamnations suivantes :

Charles Marie Cardinal, sapeur au 3e régiment du génie, outrages par paroles, gestes et menaces à un agent de la force publique. — Six jours de prison.

Défenseur : M. Danchin, avocat à Lille.

Henri-Louis-Adolphe Bouvier, jeune soldat de la classe de 1879 de la subdivision de Reims, insoumission à la loi sur le recrutement de l'armée en temps de paix. — Six mois de prison.

Défenseur : Me Brackers d'Hugo.

Georges-Raphaël Duenaussoy, soldat de 2e au 1er régiment d'infanterie, désertion à l'intérieur en temps de paix, avec emport d'effets. — Trois ans de prison.

Défenseur : Me Danchin, avocat à Lille.

Jean-François Claus, 2e canonnier servant à cheval au 27e régiment d'artillerie, désertion à l'intérieur en temps de paix. — Deux ans de prison.

Défenseur : Me Barhe, avocat à Lille.

Charles-Louis Lobbé, soldat au 43e de ligne : 1° soustraction frauduleuse d'une somme de 553 fr. 60 en billets de banque et en numéraire, au préjudice de M. le major Blanc : 2° désertion à l'étranger en temps de paix. — Deux ans de réclusion ; cinq ans de surveillance.

Défenseur : Me Brakers d'Hugo, avocat à Lille.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE. — Lille, 7 — *Thermomètre.* — Température à 2 h. + 3° 5|1° *Baromètre.* — 766, baisse 4 mm. (Entre variable et beau temps.)

Etat de l'atmosphère. — Temps froid et humide, neige, gros nuages noirs.

Vent. — Nord-Nord-Ouest.

NORD

VALENCIENNES. — L'*Echo de la Frontière*, de Valenciennes, consacre l'article suivant au général Lardenois, dont nous avons annoncé la mort :

« Un affreux malheur vient de frapper une honorable famille récemment établie en notre ville et qui y avait rapidement conquis toutes les sympathies.

» M. le général Lardenois qui, dimanche encore, se portait fort bien et avait vu beaucoup de monde, fut pris dans la nuit de dimanche à lundi d'un accès de fièvre qui, s'aggravant tout à coup vers huit heures du matin, amena un transport au cerveau et une de ces douloureuses catastrophes contre lesquelles l'affection d'une famille et la science des médecins sont impuissantes. Un prêtre appelé en toute hâte put lui donner les derniers sacrements.

» Issu d'une famille militaire, fils du commandant de la garde royale, le général Lardenois est entré jeune dans l'armée. Sorti de l'école de Saint-Cyr, il fut envoyé en [illegible] comme officier de cavalerie. Il y fut [illegible] et conquit de bonne heure ses épaulettes de capitaine.

» Son extrême distinction, sa brillante conduite en maintes circonstances, avaient attiré sur lui, l'attention de tous ses chefs et notamment celle du regretté général Chanzy.

» Général de brigade à 52 ans, il avait encore devant lui une longue et honorable carrière à parcourir, quand un coup cruel le ravit subitement à l'affection des siens et de tous ceux qui l'ont connu.

» Comme son père il fut un véritable modèle d'honneur, de loyauté et de bravoure. C'est un glorieux héritage qu'il laisse à son jeune fils, actuellement élève de Saint-Cyr, et un doux et consolant souvenir pour sa famille et tous ceux qui l'ont aimé.

» Les funérailles ont eu lieu aujourd'hui mercredi, à l'église Notre-Dame, à onze heures du matin. »

BERGUES. — Le Conseil municipal, dans une de ses dernières séances, a examiné le projet de chemin de fer à voie étroite de Lille à Dunkerque par Steenvoorde, avec embranchement de Bergues sur Hondschoote

Le Conseil a refusé d'accorder une subvention, ce chemin de fer ne pouvant en aucune façon profiter à la ville, puisque, d'après l'avant-projet, la gare doit être assez éloignée et placée à la bifurcation de la route nationale n° 40 et du chemin de fer de grande communication n° 3 d'Hondschoote à Watten.

Consulté ensuite sur la question de savoir s'il y a lieu de voter une subvention dans le cas où la station de Bergues serait établie dans la ville même ou tout au moins aux portes de la ville ;

Par 8 voix contre 3 et un bulletin nul, vote un prélèvement annuel de 1,000 francs sur les revenus ordinaires de la ville de Bergues, pour garantir l'exploitation du chemin de fer d'intérêt local de Dunkerque à Lille par Steenvoorde, avec embranchement de Bergues à Hondschoote, dans les conditions définies par la délibération du Conseil général en date du 31 août 1882 et le projet de convention à passer avec le concessionnaire, et « sous la réserve spéciale que la » station de Bergues sera établie à l'intérieur de » la ville ou, en cas d'impossibilité démontrée, » à trente mètres au plus de distance du dernier pont des fortifications, soit à la porte d'Hondschoote, soit à la porte de Cassel ».

LE MINISTRE DE LA GUERRE A BERGUES. — On lit dans le *Journal de Bergues*, sous le titre : *L'homme d'hier et l'homme d'aujourd'hui*, les lignes suivantes :

« L'homme d'hier c'est M. Thibaudin, chef de bataillon, tenant garnison à Dunkerque et détaché à Bergues en 1864 avec la moitié du bataillon du 35e de ligne qu'il commandait. M. Thibaudin était installé alors dans un garni situé à l'étage d'une maison formant l'angle de la rue des Dames et de la Petite Place (MAISON BUSCO).

» Pendant son séjour à Bergues, le jeune chef de bataillon chercha à fréquenter la maison de Staplande. Il y reçut le meilleur accueil, et en devint bientôt un des hôtes assidus. L'honorable M. de Staplande a été de tout temps, comme l'on sait, le chef du parti légitimiste à Bergues, et M. le chef de bataillon Thibaudin, grâce à lui, fut bientôt mis en relations avec tous ses amis. Pendant la guerre de 1870 71, passant par le pays, M. Thibaudin adressa une dépêche à un fonctionnaire des postes, grand ami de M. de Staplande, pour l'inviter à venir lui serrer la main à la gare.

» A cette époque, M. Thibaudin était légitimiste.

» L'homme d'aujourd'hui est le général Thibaudin, ministre de la guerre, qui chasse les princes d'Orléans de l'armée, et que l'armée voit avec stupeur siéger dans les conseils de la République.

» Le légitimiste d'hier est un rouge aujourd'hui.

» Décidément, le chef de bataillon valait mieux que le général. »

CAMBRAI. — Un grand concours de manœuvres de pompes, un tir à la cible et une exposition de matériel d'incendie auront lieu à Cambrai, les 15 et 16 août 1883, pendant la fête communale.

— Lundi matin, on a retiré du canal, vers la porte de Selles, le cadavre d'un nommé Jean-Baptiste Lemoine, âgé d'une cinquantaine d'années.

ST-HILAIRE. — Un nommé N. Cacheux, journalier, étant monté sur le toit de la maison Herlem pour y travailler, a fait une chute et s'est brisé le crâne sur le pavé. La mort a été instantanée.

DOUAI. — Mardi ont eu lieu, devant la première Chambre civile de la Cour d'appel de Douai, les plaidoiries dans une affaire Cailliez contre Lebègue et Maillet, ce dernier ancien conseiller général du Nord.

En 1881 intervenait la liquidation Lebègue et Maillet. Les créanciers ont demandé la mise en faillite de cette société devant le tribunal d'Avesnes, ils ont échoué et ont interjeté appel de ce jugement.

Nous ferons connaître ultérieurement le résultat de cette affaire, qui durera certainement plusieurs jours.

— Mardi est venu devant la Cour d'appel de Douai, l'affaire du curé de Ligny, condamné par le tribunal correctionnel de Cambrai, à six jours de prison.

Après une éloquente plaidoirie de Me Grévin, le violent réquisitoire de M. Berton, avocat général, et une réplique de Me Grévin, la Cour s'est retirée dans la chambre des délibérations.

Elle en est sortie une heure après. L'affaire a été mise en délibéré pour l'arrêt être rendu à huitaine.

— *La centenaire.* — C'est aujourd'hui mardi, à neuf heures du matin, qu'a été célébré en l'église Saint Jacques, le centième anniversaire de la naissance de Madame veuve Leleu demeurant rue de l'Arbre Sec 11, à Douai.

Madame Leleu est bien portante et fait tous les jours sa promenade sur les remparts. Elle raconte, d'une voix émue, quelques épisodes de la terrible révolution de 1793. Elle se rappelle toujours qu'à Saméon, son village, l'église fut complètement détruite par les incendiaires.

Nous avons déjà dit que la mère de la centenaire est morte à 101 ans. Espérons que celle ci ne mourra pas si *jeune*.

NIVELLES. — Lundi dernier, Mgr l'Archevêque est venu donner la confirmation dans la petite localité de Nivelles.

Une cavalcade, organisée par les jeunes gens, est allée à la rencontre de Son Eminence, que le village presque tout entier attendait respectueusement à l'entrée de l'Eglise.

SAINT AMAND LEZ-EAUX. — M. Pierre Nicolle, banquier, à Saint-Amand-les-Eaux, est mort subitement lundi matin, en s'habillant; il était âgé d'environ 60 ans.

AVESNES. — *Distinction honorifique.* — Le pape vient d'envoyer la croix de Saint-Grégoire-le-Grand à M. Augustin Beaugrand juge au tribunal d'Avesnes (Nord) en témoignage de sa haute satisfaction pour un travail d'érudition hagiographique.

DUNKERQUE. — *La plus haute marée.* — Le 9 mars prochain, à 4 heures 41 minutes du matin, aura lieu la plus grande marée de l'année 1883. Sa hauteur sera de 1 m. 15 Tous les ports viennent d'être avertis d'avoir à prendre leurs précautions contre les inondations qui pourraient se produire.

L'exequatur a été accordé à M. G. Férou, consul de Grèce à Dunkerque.

GONDECOURT. — Par décret inséré à l'*Officiel* de ce jour, la création d'une recette de quatrième classe a été autorisée, dans la commune de Gondecourt.

CAUDRY. — Le jeune U. Vanhamme, âgé de 20 mois, ayant quitté ses parents pour courir dans la rue, est tombé dans une fosse à purin et en a été retiré quelques instants après, mais trop tard.

L'asphyxie était déjà complète.

PAS-DE-CALAIS

POSTES ET TÉLÉGRAPHES. — Une décision ministérielle en date du 3 mars autorise la création d'un bureau télégraphique municipal à Vimy (Pas-de-Calais).

CALAIS. — *Union géographique du Nord.* — Une conférence de géographie a été faite par M. Georges Renaud, directeur de la *Revue géographique internationale*, et a obtenu un grand succès.

6 mars, midi. — Il souffle, dans le détroit, une tempête du Nord, mêlée d'averses et de neige. Le paquebot français *Foam*, ayant à son bord quatre-vingt-seize passagers, vient d'arriver par une mer affreuse.

ARRAS. — La quête faite dimanche dernier [illegible] a produit 5[illegible] francs.

Bonne journée pour nos chers Alsaciens-Lorrains.

DANNES. — Un ouvrier travaillant à l'usine à ciments en construction, le nommé Joseph Jansouny, maçon, est tombé de la digue dans l'étang du moulin Delattre. Malheureusement pour lui, il y avait peu d'eau et le fond de la rivière est garni de pieux ou pilotis sur lesquels il se fit de si graves blessures qu'il est mort au bout de quelques heures.

Jansouny était allé voir sa famille à Hesdin, il rentrait seulement à Dannes et avait bu quelques verres de trop en route. Il n'était âgé que de 32 ans.

LENS. — Deux gendarmes de cette brigade ayant aperçu, près de Vermelles, quatre contrebandiers déjà poursuivis par un employé des contributions indirectes, se lancèrent également à leur poursuite et réussirent à leur enlever deux chevaux et une charge de tabac de 300 kilog

ALETTE. — Un sieur Deirne, Sylvain, âgé de 57 ans, domestique chez M. Saint-Just, est tombé accidentellement dans la rivière la Biuoise et s'y est noyé. On croit que le malheureux était pris de boisson.

Cour d'Assises de St-Omer

Ministère public : M. SAINT AUBIN, procureur de la République.

Audience du mardi 6 mars 1883.

1re affaire. — Le parricide de Dainville

Voici les faits résultant de l'acte d'accusation :

« Le 1er janvier, la femme Douchy fut trouvée assassinée dans sa chambre. Un voisin, soupçonnant que le fils de la victime, le nommé Alphonse Douchy, âgé de 22 ans, était l'auteur de ce crime, le questionna et reçut des aveux complets.

» Alphonse Douchy renouvela ses aveux devant le garde Truffier, qui était resté à la veillée du cadavre. Il fut aussitôt arrêté et conduit à Arras.

» En présence du magistrat instructeur, Alphonse Douchy persista dans ses aveux. Il expliqua qu'injurié par sa mère, qui était tombée par terre sous l'empire de l'ivresse, il lui avait porté à la tête un coup de poing et un coup de pied, et qu'il était sorti aussitôt après pour aller chercher son père, laissant sa victime encore vivante. L'examen médical constata la présence de trois blessures à la face de la femme Douchy et différentes ecchymoses sur les bras et sur les épaules. Confronté avec le cadavre de sa mère, Alphonse Douchy n'a manifesté aucune émotion, mais il fut amené à reconnaître, par suite de constatations médicales qu'il pouvait avoir donné deux ou trois coups de pied à la tête de sa victime en même temps qu'un coup de poing.

» Depuis longtemps l'accusé vivait en mauvaise intelligence avec sa mère, à laquelle il reprochait de s'adonner à l'ivrognerie et plus d'une fois la voisine avait entendu des disputes s'élever entre eux

» Dans les derniers temps le ressentiment de Douchy Alphonse s'était manifesté avec plus de force, et, la veille du crime, il s'écriait en montrant à son voisin, le sieur Dambrine, une canne brisée par sa mère : « Si je ne me retenais je ferai un mauvais coup » Le même jour, Douchy père, constatant chez son fils une haine qui allait croissant et dont il redoutait l'effet, l'avait engagé à quitter le pays. »

Douchy est condamné à vingt ans de travaux forcés.

Défenseur : Me Adam.

Etat-Civil de Roubaix — DÉCLARATIONS DE NAISSANCES DU 6 MARS. — Rodolphe Nutte, rue de Condé, 3. — Léon Delontaine, rue du Tilleul, cour Oxombre, 14 — Aglaée Fremont, rue du Tilleul, impasse Nabuchodonosor, 11. — Gustave Catteau, rue du Duc, 31. — Marie Villaeys, rue de Wagram, 17 — Achille Maes, rue de France, maisons Maes (baraque). — Lucien Comein, rue du Tilleul, impasse Nabuchodonosor, 3. — Marie Fiévet, rue Vaucanson, 62. — Françoise Schittecatte, rue Ste Thérèse, cour Bernard, 18. — Marie Declercq, rue de la Guinguette, 23 — Céline Hodum, rue du Moulin, 73. — Marie Duplouy, rue d'Hem, 1.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS DU 6 MARS — Waroux, présenté sans vie, rue des Tuileries, 26. — Théophile Deudievel, 11 ans, rue Pierre-de-Roubaix, 6. — Augustine Decroix, 40 ans, ménagère rue Watt, 40. — Mathilde Declercq, 35 ans, ménagère, rue de la Guinguette, cour Mullier, 25.

Etat-civil de Tourcoing. — NAISSANCES du 4 mars. — Alphonse Sénéchal, Tilleul — Paul Desruelles, rue Leverrier. — Charles Equinet, rue du Moulin-Fagot. — Marguerite Bolle, Croix Rouge — Eugénie Raupteau, rue Bauque. — Alfred Florin, Blanc-Seau.

Du 5. — Jean Lefebvre, place des Nonnes. — Jules Vandecaveye, rue Leronge. — Léopold Delobel, Croix-Rouge — Germaine Wattez, rue du Moulin Fagot. — Etienne Leblanc, Croix-Rouge. — Jules Hermant, Blanche Porte. — Jean Barbioz, Malcense. — Jules Thery, sentier de Rouge. — Madeleine Defourmant, chemin des Mottes. — Moïse Vanlerstie, sentier de Roubaix. — Emérence Vaudeplassche, rue des Coulons. — Léopold Ducoulombier, rue de la Bienvenue.

Décès du 5 mars — Joséphine Vantieghem, 45 ans, rue des Carliers. — Marie Ballais, 7 mois, rue de Lille. — Maurice Dewez 11 mois, rue de Tournai.

Du 6. — Juliette De Baille, 37 ans, Blanche-Porte. — Charles Lelong, 67 ans, rue du Calvaire. — Adèle Denecker, 27 ans, rue de la Boule d'or.

CONVOIS FUNÈBRES & OBITS

Les amis et connaissances de la famille DHALLUIN-DECROIX, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Augustine-Zélie DECROIX, décédée à Roubaix, le 6 mars 1883, dans sa 41e année, sont priés de considérer le présent avis comme une invitation à assister aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le jeudi 8 courant à 8 heures 1/2, en l'église Saint Sépulcre, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue Watt, 40.

Les amis et connaissances de la famille JONAS-DELMORTIER, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Marthe JONAS, décédée à Roubaix, le 6 mars 1883, à l'âge de 4 ans et 4 mois, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Salut d'Ange Solennels, qui auront lieu le jeudi 8 mars 1883, à 3 heures 1/2, en l'église Saint-Martin, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue Charles Quint, 8.

Les amis et connaissances de la famille LEROUGE-DEBEER, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Marthe Clémence-Louise LEROUGE, décédée à Roubaix, le 7 mars 1883, à l'âge de 17 mois, sont priés de vouloir bien considérer le présent avis comme une invitation à assister aux Convoi et Salut d'Ange Solennels, qui auront lieu le vendredi 9 courant, à 4 heures, en l'église du Sacré-Cœur, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue Lavoisier, 30 (près l'Abattoir).

Lettres mortuaires et d'Obits
IMPRIMERIE ALFRED REBOUX — AVIS GRATUIT dans le *Journal de Roubaix* (Grande édition) dans le *Petit Journal de Roubaix*, dans le *Mémorial de Lille* et dans la *Gazette de Tourcoing*.

BELGIQUE

BRUXELLES. — *Election sénatoriale du 6 mars* — C'est le candidat doctrinaire qui l'a emporté. Le candidat progressiste, appuyé par les indépendants a obtenu plus de voix que nous ne le pensions. Voici le résultat officiel de l'élection :

Sur environ 20,000 électeurs inscrits, 9,082 ont pris part au scrutin : bulletins nuls, 165 ; votes valables, 8,917 ; majorité absolue, 4,459.

M. Ferd Bischoffsheim, candidat de l'Association libérale, obtient 5,583 voix ; M. le baron de Vinck, conseiller provincial, candidat indépendant, en obtient 3 334.

En conséquence, M. Ferdinand Bischoffsheim II est proclamé membre du Sénat pour l'arrondissement de Bruxelles, en remplacement de M. Jonathan-Raphaël Bischoffsheim I, décédé.

— *L'affaire de Gransheren — Nouvelle arrestation.* — Nous lisons dans la *Gazette* : « Imbrecht a été trouvé porteur de plusieurs passeports et pièces d'identité, dont la plupart étaient [illegible] le parquet a fait une perquisition chez un étudiant russe, demeurant rue de Louvain.

DERNIÈRES DÉPÊCHES

(Service télégraphique particulier)

Le service de trois ans

Paris, 7 mars.

Le *Soir* dit que M. Ballue rapporteur de la loi du recrutement, a eu aujourd'hui une longue entrevue avec le ministre de la guerre qui adhéra pleinement aux trois principes adoptés par la commission de l'armée :

Service de 3 ans ; unité du contingent ; dispenses restreintes aux soutiens de familles.

M. Ballue annoncera demain à la commission que le général Thibaudin est d'accord avec elle.

Le grand meeting ouvrier de Paris

Paris, 7 mars.

On assure qu'hier et aujourd'hui, ont eu lieu des entrevues entre MM. Waldeck-Rousseau, ministre de l'intérieur, et Camescasse, préfet de police, relativement aux mesures à prendre en vue du grand meeting ouvrier qui aura lieu vendredi à Paris.

Le gouvernement aurait l'intention de remettre en vigueur la loi sur les attroupements.

Les services maritimes postaux

Paris, 7 mars.

La commission des services maritimes postaux, a décidé de prendre en considération le projet nouveau de M. Dupuy de Lôme, tendant à rétablir un service postal exprès entre Brest et les Antilles.

La conférence du Danube

Londres, 7 mars.

Le *Morning-Post* dit que les instructions reçues par M. de Mohrenheim ne sont pas telles que le supposaient les autres délégués Dès lors, aucune résolution ne sera prise aujourd'hui, à moins que de nouvelles instructions ne viennent de Saint-Pétersbourg.

BULLETIN DU COMMERCE

HOUBLONS

Londres, le 6 mars 1883.

Le marché est encore toujours calme et les transactions se limitent principalement à des Américains et aux bonnes qualités des houblons continentaux, en cas que les détenteurs veulent accepter les prix très-réduits actuels.

Les possesseurs de houblons anglais sont moins disposés à forcer des ventes, d'une part en conséquence du stock très-petit, d'autre part, parce que l'opinion est générale, qu'une amélioration soit inévitable sous peu, et qu'on aurait grand besoin des provisions encore disponibles pour la consommation pendant les prochains six mois

L'importation de la semaine passée n'était que de 17 balles de Hambourg et 13 balles de Gand et pendant le mois passé de 964 balles contre 5127 balles en février 1882.

DÉPÊCHES COMMERCIALES

Dépêches de MM. Busch et Cie, du Havre représentés à Roubaix, par M. Bulteau-Gry, mouprez :

Havre, 7 mars.

Ventes 400 b. Marché inchangé.

Liverpool, 7 mars.

Ventes 8,000 b. Marché calme.

New-York, 7 mars

New York, 10 3/16.
Recettes 24,000 b
New Orléans low middling 71 »/».
Savanah » » »» »/»

Télégrammes de MM. Van der Velde et Reinemund, communiqués par Jules Canet :

Le Havre, 7 mars 1883.

Cours de clôture de New-York du 6 mars

Cotons

mars	avril	mai	juin	juil.	août	sep.	octob.
10.16	10.28	10.39	10.52	10.64	10.76	10.48	10.19

Ventes du jour : 00,000 balles. — Marché languissant

Recettes du jour 21,000 balles contre 9,000 en 1882 et 21,000 en 1881.

Total de la semaine : 71,000 balles contre 80,000 en 1882 et 74,000 en 1881.

Saindoux

mars	avril	mai	juin	juil.	août	sep.	oct.
10.43	10.53	10.63	10.66	10.70	10.72	10.74	10.74.

Maïs

janv.	févr.	mars	avril	mai	juin	oct.	nov.	déc.
		72 1/2	72 1/2	72 3/4	72 3/4	1 00	00	00

Cafés

mars	avril	mai	juin	juil.	août	sep.	oct.	nov.	déc.
7.40		7 60	7.80	8.00	8.15	8.25	8.25	8.35	0.00

Froment

fév.	mars	avril	mai	juin	juil.	août.	sept.
	192 1/2	124 1/2	126 1/2	127 0/0			

Roubaix, le 7 mars 1883

BOURSE LINIÈRE. — *Lins de pays.* — Un peu d'affaires, à prix fermes.

Lins de Russie. — Malgré la hausse, le chiffre d'affaires a été sensiblement plus important que les semaines précédentes, surtout en disponible.

Etoupes de peignage. — Vente généralement active, à prix fermes.

Fils de lin. — Les affaires ont été importantes cette semaine, avec prix en hausse.

Fils de jute. — Continuation d'un bon courant d'affaires, aux prix de la semaine dernière.

Toiles. — Fabrication active, à des conditions en général plus satisfaisantes pour les tisseurs que les semaines passées.

Marchés belges. — Bien approvisionnés; prix sans changement.

MARCHÉ AUX GRAINS du 7 mars (Cours commercial). — Marché insignifiant, 300 hectolitres, sans changement appréciable dans les prix de vente. Il est bon d'ajouter que les bonnes qualités, toujours recherchées, se vendent de 22 à 22,50

Farines en boulangerie de 36 à 36,50, avec des affaires difficiles.

Nous avons depuis deux jours un temps défavorable pour les blés en terre.

MARCHÉ AUX GRAINS du 7 mars. (Cours communiqué par l'Hôtel-de-Ville.) — Baisse moyenne de 0 fr. 21 c. à l'hectolitre.

PARIS, 7 mars — *Huile de Colza* 10 k. fût cercl. [illegible] courant 107 25, avril 107 75; 4 de mai 100 50, 4 derniers 92 75 — *Huile de lin* [illegible] courant 60 ..; avril 60 75; 4 de mai 61 25, 4 derniers 61 75 — *Spiritueux* 1re q. [illegible] fût c. esc 10 [illegible] courant 55 .., avril 55 .; 4 de mai 54 25, 4 derniers [illegible] — *Sucres bruts* 88e disp. 51 25 à 51 50 — *Sucres blancs* [illegible] courant 60 ..; avril 60 3 ; 4 de [illegible] 61 50 4 d'octobre 60 31 — *Sucres raffinés* : [illegible] 105 50 — *Farines 6 marques* : courant 57 80 avril 58 50 mai juin 58 37; 4 de mai 60 30 — *Mar.* [illegible] *Corbeil* 61 — *Blés* : courant 25 50, avril 26 [illegible] mai-juin 26 80 4 de mai 27 10 — *Seigles* : courant 16 .. avril, 16 25 mai-juin 17 ..; 4 de mai 17 25

Marché aux huiles de Lille

Cours précédents

	Huiles l'hectolitre	Grains l'hectolitre	Tourteaux les 100 k.
Colza	1 .. à	20 .. à 26	17 50 à 18 5
— épuré p. q.	97	.. ..	.. ..
Œillette b. goût	.. .. ..	28 .. 30 .	.. ..
— rousse	.. .. ..	.. ..	.. ..
Cameline	60	16 .. 17 ..	17 .. 18 .
Chanvre	.. .. ..	15 .. 16	15 .. 16 .
Lin du pays	58	20 .. 21 50	25 .. ..
Lin étranger	56 50 ..	20 .. 21 ..	21 .. 23 5

Cours du 7 mars

Huile de colza	.. à .. ..
Huile épurée pour quinquet	.. ..
Lin du pays	.. ..
Lin étranger	.. ..
Cameline	.. ..
Chanvre	.. ..

LILLE, 7 mars — Sucre indien 88 degrés cours 0f3 50 .. Id. nos 7 à 9 .. . Id. en pains 6 k. n° 1, 109 50 Sucre numéro 3, ... Id. Indigène n° 3 .. .. 3/6 betteraves disponibles .. .. .. Id. courant .. .. Id. Grains disponibles .. .. Id. fin 1re qual. dispon. .. Id. fin 1re qual. courant .. .. Id. mélasse disponible 53 50. .. A livrer, premier .. .. Id. 4 janvier .. .. Id. 4 d'été .. Id .. 4 derniers .. .. Id prochain

[illegible] mars [illegible] Seigle [illegible] Pommes de terre 10 0 ; Colza d'été .. . , Pois jaunes .. . Pois bleus 19 63; Fèves 17 38; Graine de lin 20 32, cameline .. .. Beurre en pièces 3 35; Œufs 5 10

VALENCIENNES, 3 mars. Blé blanc 1re qual. 21 ... Id. 2e qual. 20 .. Id. 3e qual. 19 ... Seigles 11 50, Escourgeons 13 50 Avoine 1re qual. 19 50 Id. 2e qual. 18 . Graine de lin .. .. Id. d'œillette .. .. Id. de colza .. ..

VALENCIENNES (COTE OFFICIELLE) 3 mars. 1883. — Titre saccharim. 88° 1/2 19 49 50 à .. .. Id. les 88° 7/9 .. .. à .. .. Id. au-dessous de 7 .. .. à .. .. Blancs en poudre, type n° 3 .. .. à .. .. Mélasses 12 25 à .. .. Noir animal neuf en grains 33 . à 35 .. Noir d'engrais 10 .. à 12 .. — *Stock de l'entrepôt de Valenciennes* : Sucres français 21.2.3 sacs Sucres étrangers 11.6.8 sacs.

ORCHIES, 5 mars. — Blé blanc 1re qual. 20 50; id. 2e qual. 19 75; Id. 3e qual. 18 75; Blé de semences .. ..; Blé roux 14 50 18 5.; Seigle 11 20 12 75; Avoine 8 .. 9 50; Fèves 14 .. 17 ..; Pois 16 . 19 0; Scourgeon .. ..; Orge .. ..— GRAINES GRASSES : Colza .. ..; Graine de lin 19 .. 21 ..; Cameline 14 50 18 .. Chènevis .. ..

BERGUES, 5 mars — Blé froment 20 05, blé roux 16 83, blé nouveau .. ; blé prem. qualité 20 84; blé troisième qualité 18 .. ; seigle .. ..; orge 11 70; avoine 11 14; fèves 19 38, haricots 25 38, pois bleus 21 90; vesces .. ..; cameline .. ; graine de lin 21 .. ; colza d'été .. ..; colza d'hiver .. ..; pommes de terre 15 20 fromages vieux 1. 2 .2, beurre le k. en bloc, 1re qual. 3 65 ; 2e qual. 3 40; 3e qual. 3 10; beurre le kilo en pièce 3 25; œufs le cent 5 ..; lin le kil. 1/2 1 73.

COURTRAI, 5 mars. — Froment blanc l'hect. 20 .. à 21 . Froment roux l'hect. 18 . à 18 50; Seigle l'hect. 13 à 14 ; Avoine l'hect. 12 à 12 10; Pommes de terre jaunes (100 kilog.) 10 . à 11 ; Pommes de terre rouges 11 . à 12 ; Beurre par 1/2 kil. 1 45 à 1 63; Œufs, les 25 2 .. à 2 25. — HUILES, GRAINES ET TOURTEAUX : Huile de colza, les 100 kilos 84 .. à .. ..; Huile de lin, les 100 kilos 58 . à .. ..; Graine de colza indigène et étrangère, les 100 kilos 32 50 à .. ..; Graine de lin indigène, les 100 kilos 28 50 à .. ..; Tourteaux de colza, les 100 kilos 18 .. à 18 50; Tourteaux de lin, les 100 kilos 21 .. à 23 ..; Tourteaux de Chanvre, les 100 kilos 16 .. à ..

THÉATRE DE ROUBAIX. — Jeudi 8 mars, à 7 heures 1/2. — Spectacle offert aux Dames ! Chaque cavalier aura le droit d'amener gratuitement une dame au théâtre. Deux dames ensemble ne paieront qu'une place. — *Le Canard à trois becs*, opérette-bouffe [illegible] 3 actes, par M. Jules Moinaux, musique nouvelle [illegible] — *Le Maître-de-Chapelle*, opéra-comique de M. J. [illegible] — *L*[illegible] *Lapin*, comédie-bouffe en 3 actes, par MM. Bataille et [illegible] H. Feugère.

GRAND-THÉATRE DE LILLE. — Jeudi 8 mars, à 8 heures : *Le Cœur et la Main*, opéra-comique nouveau en 3 actes.

Ville de Roubaix. — Tir à l'arc au but, établi chez M. Castelain-Dutrieux, au « Cœur-Joyeux, » rue Sébastopol, 36. — Avis aux archers. [illegible] la société du « Cœur-Joyeux, » a l'honneur de vous inviter à assister au tir à l'arc au but qu'elle se propose d'offrir aux amateurs le dimanche 11 mars 1883.

150 francs de prix en espèces.

1er prix, 30 fr. — 2e, 25 fr. — 3e, 20 fr. — 4e, 15 fr. — 5e, 13 fr. — 6e, 10 fr. — Bas nombre [illegible] 5 fr. — Prix de mouche, 10 fr. — 9e prix, 7 fr. — 10e, 5 fr. [illegible] La mise sera de 0.50 centimes. — Le tir commencera à 10 heures. — L'inscription commencera à 8 heures et finira à 4 heures.

Ville de Roubaix. — Brasserie du Globe, [illegible] Grande-Rue. — Grand jeu de boule à la platine. — Le sieur [illegible] Deconde, a l'honneur d'informer les amateurs, qu'[illegible] les dimanches 11 et 18 mars 1883, il donnera en son local, [illegible] de Grande-Rue, en face la rue du Collège, un jeu de boule à la platine, conformément aux dispositions ci-dessous.

1,000 francs de prix en espèces.

1er prix, 250 fr. — 2e, 175 — 3e, 150 — 4e, 100 — 5e, 75 — 6e, 55 — 7e, 50 — 8e, 40 — 9e, 30 — 10e, 25 — 11e, 20 — 12e, 15 — 13e, 10 — 14e, 5.

La mise sera de un franc. — L'inscription se fera au siège de l'établissement, à partir du 5 jusqu'au 18 mars, de huit heures du matin à huit heures du soir. — Le jeu commencera à 9 heures du matin. — Le rebattage aura lieu le deuxième dimanche, aussitôt après la clôture du jeu.

Voir à la 4e page : *Les Magasins du Printemps, de Paris*.

CAUSERIE MÉDICALE

L'Iodure de fer, dit Trousseau, dans son traité de thérapeutique, est un excellent médicament qui participe des propriétés de l'Iode et du fer. Il est souverain dans le traitement de l'anémie, la chlorose et surtout dans cette forme particulière de chlorose qui est liée au lymphatisme et à l'état scrofuleux, dans les affections chroniques des os et des muqueuses et aussi dans certaines formes de phthisie pulmonaire.

Les médicaments dont le fer forme la base étant exploités outre mesure et sous toutes les formes, il est de la plus haute importance de faire un bon choix : car, s'il est vrai de dire que la chlorose résiste rarement aux préparations ferrugineuses convenablement faites, on n'obtient que des résultats négatifs d'une foule de médicaments trop vantés. Aussi nous devons à la vérité de dire que, entre nos mains, les **Dragées** et le **Sirop de Gille** n'ont jamais été infidèles et nous les recommandons comme des préparations très précieuses.

« Extrait de l'*Abeille Médicale*, 4 décembre 1882. » 5833—5780—20179

CRÉDIT LYONNAIS

FONDÉ EN 1863

Société anonyme. Capital : 200 Millions

Agence de Roubaix, 20, r. Nain

Le *Crédit Lyonnais* reçoit les dépôts d'argent à vue ou à échéance à des taux variant suivant la durée.

Il prête sur rentes, obligations et actions françaises et étrangères, cotées ou non cotées à la Bourse de Paris.

Les intérêts sont calculés aux taux des avances de la Banque de France: la commission varie suivant la nature des titres.

Il escompte le papier de commerce sur la France et l'étranger.

Il délivre des traites et des lettres de crédit sur tous pays.

Il reçoit les titres en dépôt: il encaisse les coupons.

Il se charge de l'exécution des ordres de Bourse.

Il reçoit sans frais les demandes de souscription.

Il vend et achète les monnaies étrangères. 19090

Chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée

VACANCES DE PAQUES

RÉGATES INTERNATIONALES DE NICE

les 27, 28 et 29 mars

Billets aller et retour

DE PARIS A NICE ET MENTON

Valables pendant 20 jours, à compter de la date du départ de Paris.

Première classe : Prix 150 fr.

Itinéraire facultatif par la Bourgogne ou le Bourbonnais.

Ces billets seront délivrés du 18 au 27 mars inclus et donneront droit d'arrêt facultatif à Lyon et à Clermont (suivant l'itinéraire choisi) et dans toutes les gares situées entre Lyon ou Clermont et Menton tant à l'aller qu'au retour. Ils seront valables pour les trains desservant les points ci-dessus désignés, à l'exception du train rapide n° 7, partant de Paris à 7 h. 15 du soir, et des trains rapides nos 8 et 10 partant, le premier, de Nice à 11 h. 55 du matin, et le second, de Menton, à 11 h. 20 du matin, et de Nice à midi 38.

On peut se procurer des billets à Paris : dans les bureaux succursales de la Compagnie; à la gare; à l'Agence Lubin, boulevard Haussmann, 36; à l'Agence Cook et fils, rue Scribe, 9, place du Havre, 15, et Grand-Hôtel, boulevard des Capucines; à l'Agence des Wagons Lits, rue Scribe, 2; à l'Agence H[illegible] fils, 8, rue Duphot; à l'Agence Cayg[illegible] avenue de l'Opéra; et à l'Agence [illegible] 23, rue de [illegible]

Le Propriétaire-Gérant, Alfred REBOUX
Imprimerie Alfred REBOUX